



Euthanasie dissimulée comme un arrêt cardiaque

Par **Sandrine**, le **10/03/2009** à **15:28**

Bonjour,
Mon père est décédé après avoir passé une semaine dans le coma. Les médecins ont tout fait pour que ma mère et moi les laissions arrêter les médicaments et le "laisser partir", ce que nous avons refusé. Il était sous respirateur et son coeur battait grâce à une machine.
Lorsque je leur ai dit que je souhaitais le prendre chez moi avec le matériel nécessaire, comme par hasard il est décédé 10 minutes après mon départ et on ne m'a prévenu que 2 heures après. D'autant plus que cela est arrivé à l'époque où les places en réanimation manquaient. Je ne comprend pas comment son coeur a pu s'arrêter sans que l'on touche à la machine.
Je souhaite savoir où m'adresser pour demander une enquête, avoir accès à son dossier médical, et éventuellement porter plainte. Je ne veux surtout pas d'indemnisation, je veux savoir la vérité.
Merci d'avance si vous pouvez me répondre.

Par **frog**, le **11/03/2009** à **12:55**

Bonjour Sandrine,
Je comprends bien ta douleur liée à la perte de ton papa, tout comme il me semble normal que la question du "pourquoi lui" ne cesse de t'obséder.
Cependant, je me demande si justement ta douleur et ton envie de comprendre ne te poussent pas à tirer des conclusions hâtives. Ni toi, ni moi ne sommes médecins, pourtant je pense que tu sais au fond aussi bien que moi ce que cela veut dire lorsqu'un patient est en réanimation. Un état critique mais stable qui se dégrade très vite, cela n'est pas rare.
Aussi, tes accusations sont lourdes, et elles ne poseraient pas tant problème si tu avais des éléments concrets pour les fonder. Mais là, tout ce qu'on a, c'est la perte d'un être cher dont l'état de santé était critique, perte survenue un peu après que tu quittes l'hôpital. Que la mort arrive sans prévenir,

est-ce là vraiment de quoi fonder des suspicions ? Bien sûr, à un moment ça semblait aller, puis tout a basculé d'un coup, "sans raison". Mais là où toi tu ne vois pas de raison, les médecins pourront peut être t'en exposer quelques unes, t'expliquer pourquoi le décès est survenu. La compréhension permet l'acceptance, puis de faire place à l'apaisement et au deuil. Ta démarche en soi me semble être une réaction saine, mais comme déjà dit, je pense et j'espère sincèrement que les déductions que tu tires sont fausses.

Que des professionnels expérimentés vous aient conseillé d'arrêter la médication parle pour soi : Cela voulait bien dire que les chances que ton papa s'en remette étaient d'office maigres et qu'on ne pouvait tout au plus que le maintenir, pendant une durée incertaine, dans un état encore plus incertain.

Pourquoi ne pas envisager que le destin ait simplement voulu épargner des souffrances longues et inutiles à toi et le reste de ta famille ? Et quel réconfort cela aurait-il apporté de savoir ton père en vie certes, mais cloué pendant des années à un lit d'hôpital, inconscient, et dépendant de machines ? Peut-on encore parler de vie ?

Je te souhaite du courage dans cette rude épreuve et te présente mes condoléances, à toi et à l'entourage de ton papa.

Par **Sandrine**, le **11/03/2009** à **17:17**

Bonjour,

Merci à toi pour ta réponse. Je sais que je me trompe peut-être mais je suis persuadée que le coeur ne peut pas s'arrêter si on ne touche pas à la machine.

C'est ma question. Les médecins ont arrêté la machine. Je sais que sans la machine il serait sûrement mort puisqu'il était en attente d'avoir un pace maker, son coeur était très faible, mais là il y avait une machine.

Je voudrais donc savoir où je peux m'adresser pour vérifier ce qui s'est passé.

Merci